

PPI

2024 > 2030

129 M€

Plan Pluriannuel d'Investissements



« Pour la première fois, Val de Garonne Agglomération vote un Plan Pluriannuel d'Investissements pour organiser les transitions justes et répondre aux défis sociaux, écologiques, économiques et démocratiques définis dans le projet de mandat.

Ce plan précise notre feuille de route. C'est un cap clair qui renforce notre crédibilité auprès des partenaires qui reconnaissent que l'Agglomération s'est structurée et avance. Notre obligation est d'agir dès maintenant tout en pensant à demain. La vision de long terme, au-delà même de 2026 et du mandat du Conseil d'agglomération, nous permet de remporter plus facilement les batailles de l'immédiat.

L'Agglomération s'est dotée, en même temps que ce PPI, d'un budget vert pour évaluer et prévoir les impacts de son action sur l'environnement. C'est dire notre engagement concret en faveur des transitions justes.

La transition juste est celle qui bénéficie à toute la population, en atteignant les objectifs environnementaux tout en améliorant la vie de ceux qui en ont le plus besoin. Elle rend inséparables l'écologie et le social. »

Jacques Bilirrit, président



« Le PPI est aussi bien un outil technique que politique. Il rend lisible et transparente notre vision du Val de Garonne et de son évolution. Notamment auprès des citoyens. En planifiant les projets, il facilite leur réalisation, permet de faire des choix éclairés et donne un cadre stratégique aux services de l'Agglomération et à ses agents. C'est aussi un support incontournable pour optimiser la gestion de la dette et mieux dialoguer avec nos différents financeurs, l'Etat et ses agences, Région, Département, etc..

Ce PPI sera révisé chaque année, à la lumière de l'évolution des éléments ayant régi son élaboration : engagement constant de nos partenaires financiers et en particulier engagement de l'Etat sur les questions de transition écologique et de prévention des inondations ; atteinte de nos objectifs d'économies énergétiques et inflation limitée. »

Laurent Capelle, vice-président Finances

PPI

129 M€

7 enjeux

pour accomplir les transitions

2024 > 2030

Plan Pluriannuel d'Investissements



75 M€

Proximité et dialogue Services à la POPULATION

- dont
- 24 M€ pour l'entretien, la sécurisation et la création de routes
 - 20 M€ de protection contre le risque Inondation (travaux digues)
 - 7,5 M€ pour l'habitat (rénovation énergétique, façades, logements sociaux, logements insalubres, Maison de l'Habitat)
 - 6 M€ pour l'enfance (rénovation centre de loisirs de Marmande et crèche de Tonneins, nouvelle crèche dans le Tonneinçais, entretien et matériels pour les structures d'accueil)
 - 3,8 M€ pour créer des déchèteries nouvelle génération, rénover des déchèteries
 - 3,8 M€ en faveur des mobilités durables (pôles d'échanges multimodaux, réseau de bus, Véloval)
 - 2,7 M€ pour les piscines
 - 810 000 € sur la réduction des déchets (nouveaux bacs taxe incitative, bornes à verre)



19 M€

TRANSITION ECOLOGIQUE

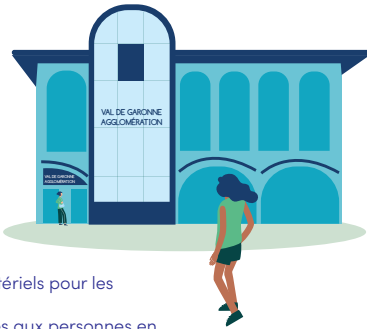
Diminuer dépendance énergétique et empreinte carbone

- dont
- 9,1 M€ pour la sobriété énergétique de l'Agglomération (bâtiments, piscine Aquaval ; panneaux photovoltaïques...)
 - 6,3 M€ d'aménagements cyclables
 - 1,9 M€ de rénovations énergétiques (centre de loisirs de Sainte-Bazille et crèche de Marmande)
 - 1,2 M€ pour atteindre la neutralité bas carbone d'ici 2050
 - 600 000 € pour la biodiversité et les milieux naturels

6 M€

Maturité et responsabilité Une bonne GESTION et un EMPLOYEUR attentif

- dont
- 4,5 M€ de travaux et d'achats de matériels pour les équipements communautaires
 - 350 000 € d'aménagements de postes aux personnes en situation de handicap



15 M€

TRANSITIONS

Accompagner le territoire aux changements

- dont
- 12 M€ consacrés à la gestion de l'eau (eau potable, assainissement et eaux pluviales)
 - 2,1 M€ pour une alimentation saine, durable et locale
 - 588 000 € pour l'attractivité médicale (maisons de santé ; télé-médecine)



6 M€

Proximité et dialogue Services aux COMMUNES

- dont
- 4 M€ de subventions aux communes de moins de 3 500 habitants ainsi qu'à Marmande et Tonneins dans le cadre de la Politique de la Ville
 - 1,4 M€ pour le réseau des eaux pluviales urbaines



5,6 M€

Proximité et dialogue Acteurs SOCIO-ECONOMIQUES

- dont
- 1,7 M€ pour la sobriété énergétique et foncière dont l'aménagement d'une friche industrielle
 - 1,3 M€ dédié à l'innovation (incubateur, campus nouvelle génération)
 - 1 M€ de subventions aux entreprises, artisans, commerçants
 - 986 000 € pour l'installation d'entreprises (pépinières et extension du parc d'activités Marmande Sud)
 - 490 000 € pour l'extension et l'entretien de la couveuse agricole bio



2,4 M€

Proximité et dialogue Au service du TERRITOIRE

- dont
- Plus de 2 M€ pour l'offre touristique : aménagements au lac de Beaupuy, entretien des haltes nautiques et développement de celle de Pont des Sables, restructuration du site Fous de Garonne, subventions pour la création d'hébergements touristiques
 - 175 000 € pour continuer d'aménager la So vélo





**voté à l'unanimité
du Conseil communautaire
du 21 décembre 2023.**



Scannez ce QR Code pour accéder à la vidéo du conseil communautaire du 21 décembre 2023.

